

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-MARTHE CUIILLIERRIER

PROCÈS-VERBAL de la séance des membres du Conseil d'établissement de l'école primaire Sainte-Marthe Cuillierrier tenue le lundi 13 novembre 2023 à 19 h à la salle de réunion de l'école Cuillierrier.

Présence des membres à la rencontre		
Sébastien	Legros	Présent(e)
Olivier	Ducap	Absent(e)
Caroline	Taillefer	Présent(e)
Jessy	Brunet	Présent(e)
Cynthia	Léveillé	Présent(e)
Martin	Brunet	Présent(e)
Stéphanie	Leblanc	Présent(e)
Valérie	Boyer	Présent(e)
Marie-Pier	Ferland-Trépanier	Présent(e)
Vincent	Gauthier	Présent(e)
Personnes dans l'assistance		



ORDRE DU JOUR

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Questions du public	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2023	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 2 octobre 2023	Informe
6. Correspondance	Informe
7. Travaux du conseil	
a) Projet éducatif 2023-2027* (37, 97.1)	Adopte
b) Plan de lutte contre la violence et l'intimidation* (75.1, 77, 83,1, 110.4)	Adopte
c) Activités extrascolaires (90, 110.3)	Informe
8. Affaires nouvelles et courantes	
a) Retour sur les photos scolaires	
9. Rapports et redditions de comptes	Informe
a) Rapport du président	
b) Reddition de comptes du directeur (96.13.4 – 96.24)*	
c) Paroles aux membres	
10. Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du Centre de services scolaire	Informe
11. Levée de la séance	Adopte

*document joint à l'envoi

* * * * *

1. PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum et les présences sont constatés.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

CÉ-23-1113-01 Il est proposé par Mme Marie-Pier Ferland Trépanier et appuyé par Mme Valérie Boyer d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2023

Le procès-verbal de la rencontre du 2 octobre 2023 est adopté.

CÉ-23-1113-02 Il est proposé par Mme Caroline Taillefer et appuyé par Mme Valérie Boyer d'adopter le procès-verbal tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2023

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la rencontre du 2 octobre 2023.

6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

7. TRAVAUX DU CONSEIL

a) PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

La direction présente le projet éducatif 2023-2027 aux membres du conseil.

CÉ-23-1113-03 Il est proposé par M. Martin Brunet et appuyé par M. Jessy Brunet d'adopter le projet éducatif 2023-2027 tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

b) PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION 2023-2024

La direction présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. La direction explique que nous sommes en attente d'un nouveau canevas du Ministère ainsi que de l'annexe qui devra être ajoutée au plan concernant la prévention et les signalements des événements de violence à caractère sexuel.

M. Martin Brunet fait le souhait qu'il y ait l'ajout d'un conseiller pédagogique au CSSTL en support à la gestion de classe et au développement des compétences socioémotionnelles.

CÉ-23-1113-04 Il est proposé par Mme Marie-Pier Trépanier Ferland et appuyé par Mme Caroline Taillefer d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2023-2024 tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

c) ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

La direction explique qu'il y a un essoufflement au niveau des activités parascolaires et une baisse d'inscription. Il propose une nouvelle compagnie locale, la Fabrique ludique, qui offre une série d'activités parascolaires variées aux élèves.

8. AFFAIRES NOUVELLES ET COURANTES

a) RETOUR SUR LES PHOTOS SCOLAIRES

La direction désire recueillir une rétroaction en lien avec la séance de photos scolaires. M. Jessy Brunet exprime sa déception en lien des photos. Il mentionne le manque de flexibilité dans le choix des photos. La direction propose de consulter les membres de l'O.P.P. des deux écoles et de voir la possibilité de changer de fournisseur ou non. Il est aussi proposé d'avoir l'option des photos de fratrie.

9. RAPPORTS ET REDDITIONS DE COMPTES

a) RAPPORT DU PRÉSIDENT

Aucun.

b) REDDITION DE COMPTES DU DIRECTEUR (96.13.4 – 96.24) (LIP Art. 96.13.4 et 96.24)

Aucune.

a) PAROLE AUX MEMBRES

Cuillierrier

Halloween : L'activité des recettes d'Halloween a eu un beau succès.

Sylvie DLire : Atelier littéraire. Les élèves et les enseignants ont beaucoup aimé.

Valspec : L'école sera en sortie le 14 novembre pour voir la pièce de théâtre Le magicien D'Oz.

Un petit spectacle de musique de Noël sera présenté par Mme Marie-Pier Ferland-Trépanier et les élèves, à Cuillierrier et à Sainte-Marthe.

Sainte-Marthe

Nouveau bulletin pour les enseignants de maternelle.

Valspec : sortie le 15 novembre pour les élèves de maternelle à 4^e année pour voir la pièce le magicien d'Oz.

Bazar de Noël : Il y aura un bazar de Noël où les élèves apporteront des jouets/jeux qu'ils n'utilisent plus et pourront faire un échange avec les autres élèves.

Service de garde

Lors de la journée pédagogique du 10 novembre, nous sommes allés au salon de quilles à Valleyfield. Ce fut une belle sortie. La prochaine journée pédagogique aura lieu le 24 novembre et se déroulera à l'école. Le prochain document d'inscription pour les journées pédagogiques de janvier à juin sera envoyé au début du mois de décembre.

Nous avons cette semaine des rencontres de réinvestissement concernant la formation que les surveillantes/T.E.S./éducatrices en service de garde ont suivi en début d'année sur la surveillance active et bienveillante. Les rencontres sont animées par Geneviève Robberts du CSSTL et Stéphane Benoît du CISSMO.

La journée pédagogique du 14 juin 2024 deviendra une journée régulière d'école puisqu'il y aura des évaluations du Ministère. Il y aura l'ajout d'une journée pédagogique le 7 juin pour remplacer celle du 14 juin 2024.

OPP

Sainte-Marthe

La rencontre de l'O.P.P. aura lieu sous peu. Il y a beaucoup de parents qui participent à l'O.P.P. cette année. La campagne de financement les recettes en pot est commencée.

10. RAPPORT AUX MEMBRES PARENTS, DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

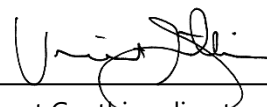
Aucun.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CÉ-23-1113-05 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Martin Brunet et appuyé par M. Jessy Brunet de lever l'assemblée à 20h33; adopté à l'unanimité.



Sébastien Legros, président



Vincent Gauthier, directeur

VG/cs